



**CORONAVIRUS**  
**Des annonces économiques qui étaient attendues,  
mais il manque des réponses pour certains, remarque la CCBDC**

**Bonaventure, le 17 mars 2020** – Saluant les mesures mises en place par le gouvernement du Québec, la Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs (CCBDC) rappelle l'importance de soutenir les entreprises, non seulement durant la période d'isolement pour prévenir la transmission du COVID-19, mais aussi pour la reprise éventuelle des affaires.

La CCBDC reconnaît également les mesures présentées par le gouvernement fédéral, qui permettront de maintenir la fluidité des échanges commerciaux, tout en limitant la circulation des passagers des vols internationaux, pouvant être porteurs du virus.

« La priorité, présentement, c'est de protéger la santé des Québécoises et des Québécois », souligne Luc Leblanc, président la CCBDC. « Les conséquences économiques pour les entreprises de la Baie-des-Chaleurs et de la Gaspésie seront considérables, mais aussi pour les organismes à but non lucratif à vocation économique, comme la Chambre de commerce. Il est rassurant de voir que le gouvernement du Québec annonce une série de mesures pour limiter les impacts autant que possible. »

Pour la CCBDC, les mesures annoncées hier par le premier ministre François Legault et le ministre Jean Boulet, visant à assurer un revenu aux personnes en arrêt de travail en raison du COVID-19, mais n'ayant pas droit à l'assurance-emploi, sont nécessaires en ces temps incertains. « Ces mesures permettront à certains travailleurs autonomes de s'isoler pour prévenir la transmission, sans craindre la perte de revenus. La Gaspésie compte plusieurs de ces travailleurs », affirme Luc Leblanc, président de la CCBDC. Cependant, ceux qui ne sont pas touchés ne sont pas protégés et ils doivent être pris en compte.

Le report des acomptes provisionnels et impôts à payer au 31 juillet annoncé ce matin par le ministre des Finances Éric Girard est également une bonne nouvelle. « Nous aurions aimé entendre une annonce pour aider financièrement les entreprises qui sont plus affectées par cette crise, ainsi que les travailleurs » de mentionner Luc Leblanc.

Luc Leblanc indique que suite au sondage effectué par la CCBDC, un report de taxes serait salubre pour les entreprises en cette période, les villes et municipalités peuvent assurément répondre à cette demande, de même que les gouvernements.

**Accélérer l'innovation pour lutter contre la crise**

Finalement, la CCBDC croit que les grands donneurs d'ouvrage du Québec doivent jouer un rôle pour s'assurer de maintenir le développement économique du Québec. « Le gouvernement devra mettre en place des mesures afin de permettre aux entreprises québécoises de bénéficier pleinement des contrats disponibles, particulièrement ici en Gaspésie. **De plus, on demande au gouvernement de faciliter et de réduire les délais pour lancer certains projets à fortes retombées économiques en attente d'autorisation et/ou de financement.** », insiste Luc Leblanc.

Par ailleurs, un des grands défis auxquels feront face les entreprises sera le manque de liquidité pour mener à bout leurs projets. La CCBDC demande au gouvernement de faire preuve de flexibilité quant aux avances de liquidités qui seront faites par le gouvernement, ainsi que de réduire les délais de paiement qui sont parfois trop longs dans plusieurs secteurs d'activité.

### **À propos de la Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs**

La CCBDC représente près de 430 membres sur les territoires de la MRC Avignon et de la MRC de Bonaventure. Elle a pour mission de mobiliser la communauté d'affaires afin de créer une vitalité économique dynamique et durable en offrant des services de réseautage, d'amélioration de compétences et d'accès à des occasions d'affaires.

– 30 –

Pour information :  
Luc Leblanc  
Président  
Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs  
Tél. : 418 391-1847